CR2 – Communiqué du PPE

Date : 21 octobre 2026 à 15h

Participants : Monsieur Jüri Ratas (Président du groupe PPE), Madame Roberta Metsola, Monsieur Borys Budka, Madame Esther Herranz Garcia, Monsieur Paulius Saudargas, Madame Pilar del Castillo Vera, Monsieur Pascal Arimont, Madame Zala Cernilec Tomasic.

En ce jour du 21 octobre 2026, le PPE s'est réuni afin de **définir la ligne du parti et les intérêts** qu'il défendra dans la **réforme à venir de la Gouvernance de l'Union de l'énergie**, telle que définie dans le Règlement 2018/1999.

Le groupe PPE souhaite rappeler l'importance de la **compétitivité** dans les débats : la transition énergétique ne pourra se faire sans **une industrie forte et des entreprises compétitives**. L'Europe doit se rappeler l'origine de sa richesse et ce qui nous a permis d'atteindre notre niveau de vie actuel. Nous défendrons les intérêts de nos entreprises et lutterons contre tous ceux qui voudraient les accabler de sanctions et de contraintes qui profiteraient à nos concurrents américains et chinois. Au contraire, nous souhaitons que l'Union accompagne nos entreprises européennes via un **soutien technique et financier** qui ne pénalisera pas leur compétitivité sur la scène internationale, mais qui leur permettra de s'engager dans la transition sûrement et progressivement.

Le PPE s'engage également pour la **souveraineté énergétique** de l'Europe. Considérant que l'Europe dépend trop de ses importations en provenance de pays hostiles, nous voulons **développer la production européenne d'énergie bas carbone** incluant un mix entre énergies renouvelables et nucléaire. Nous sommes néanmoins attachés à *l'article 194 du TFUE* consacrant le **droit pour chaque Etat Membre de choisir librement de son mix énergétique**. Aussi, nous voulons laisser une marge de manœuvre aux Etats fortement dépendants des énergies fossiles de sortir de cette dépendance progressivement et selon les moyens qu'ils jugeront les plus adaptés à leur situation nationale.

Nous affirmons notre volonté **d'élargissement du plan d'électrification de l'Europe et de l'interconnexion des réseaux électriques**. C'est en développant l'électrification des équipements que nous réduirons la demande européenne d'énergies fossiles, que nous **réduirons notre dépendance aux autres parties du monde** et que nous serons plus **résistants aux chocs exogènes** sur le marché international de l'énergie. L'interconnexion est à ce titre essentielle afin de renforcer la couverture électrique et de permettre une **solidarité énergétique** entre Etats afin de mener l'Union Européenne sur le chemin de la neutralité carbone.